Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 029-212901367-20260407-2026022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LOCUNOLÉ

Réf : 2026.022

Le 7 avril 2026 à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de LOCUNOLÉ, dûment convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace des Moulins, Salle Kerléon, sous la présidence de Jean-Michel DANIEL, Maire.

Présents : Jean-Michel DANIEL, Eric SALAÜN, Charlène LE LIBOUX, Ronan CORBIHAN, Marie LE THOËR, Bernard LAZ, Régine LE GARREC, Christophe ABERT, Véronique GOURIER, Christian COHU, Ludivine TANGUY, Leeann RONDREUX, Corinne COLLET, Grégory LANGELLOTTI, Abdel NJIKAM.

Secrétaire de séance : Leeann RONDREUX.

OBJET : Nomination de conseillers délégués

Il est possible d'octroyer à des conseillers municipaux des délégations, en application de l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est envisagé, de nommer les deux conseillers délégués suivants :

- 1er conseiller délégué : Bernard LAZ, délégué à l'eau et l'assainissement et à la communication,
- 2ème conseiller délégué : Christian COHU, délégué aux travaux, espaces verts et service technique.

Le conseil municipal prend acte de ces nominations aux postes de conseillers municipaux délégués et des attributions déléguées à chacun.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal,

Fait à Locunolé,
Le Maire,

MAIRIE DE LOCUNOLÉ 29 (Finistère)